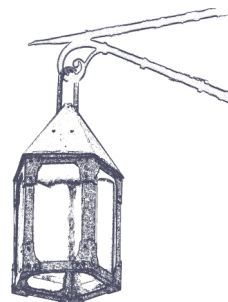




LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac
N° 37 SEPTEMBRE 2024



LE MOT DU MAIRE



Ça y est, c'est démarré !!!

La construction de la nouvelle mairie, projet structurant pour l'avenir de Beynac et Cazenac est en cours.

En 2020, nous avions un programme pour notre commune, pour vous Beynacois.es, que nous avons accompli presque entièrement, mais, ce n'est pas encore le moment de faire le bilan.

Faire une nouvelle mairie n'était pas du tout dans nos esprits, mais quelques semaines après nos débuts, nous reçûmes un courrier des services de la préfecture nous demandant où nous en étions sur la mise à niveau de la mairie en regard des installations vis-à-vis des personnes à mobilité réduite.

(PMR dans le jargon administratif).

Depuis 2013, il y avait en mairie, un rapport qui révélait que, sur une note de 0 à 100, notre mairie avait la note 26, puis un autre rapport de 2016 indiquait, qu'en imaginant des travaux dont certains ne seraient pas acceptés par le service des bâtiments de France, nous pourrions remonter la note à 66. Il fallait donc apporter une solution à notre communauté pour accueillir dignement ceux qui rencontrent des difficultés à se mouvoir et à se garer, notamment l'été.

Voyant que manifestement, rien de bien efficace ne pouvait se réaliser à partir de la mairie existante, il fallait trouver une autre solution.

Tout de suite, nous avons pensé à l'hôtel Bonnet qui est à l'abandon, mais, à cette époque, il n'était pas à vendre, et il y avait même un projet de restauration hôtelière. Le coût des travaux aurait été du même ordre que la restauration actuelle sans vraiment régler le problème de parking qui aurait été envahi par les touristes, qui sont les amis de Beynac ! Puis le bâtiment que l'on appelle « le gîte », situé Place d'Alsace, mais sa surface est moindre que le bâtiment actuel et, en 2021, lors de l'inondation qui était loin de la crue centennale, il y eu 20 cm d'eau à l'intérieur. Donc, faire une mairie, qui doit toujours être accessible au public dans une zone inondable était inenvisageable, et d'ailleurs nous n'aurions pas eu les autorisations nécessaires à l'opération.

Par ailleurs, il n'y a pas de terrain constructible dans le bas de Beynac.

Nos regards se sont tournés rapidement vers ce corps de bâtiment en ruine caché derrière les ronces. Bien évidemment, nous aurions préféré que la mairie reste au cœur du village, mais il a fallu se rendre à l'évidence de la non-faisabilité.

Vu les appréciations positives et l'attente de très nombreux habitants et du personnel, nous espérons que cela sera une bonne réussite.

Bonne rentrée à toutes et tous sans trop s'angoisser de la politique nationale qui dépasse l'entendement.

Serge Parre

Paëlla géante et feu d'artifice pour la Saint Jean



Le 22 juin, la désormais traditionnelle paëlla géante organisée par le comité des fêtes a rassemblé cette année 260 convives sous le chapiteau qui avait été installé la veille par les bénévoles de l'association.

Vers 23 heures, une foule de beynacois et de vacanciers s'est mêlée aux convives qui venaient de quitter la table pour assister au feu d'artifice du comité des fêtes.



Après les feux d'artifices, la soirée animée par un groupe local, LES TAM'S, s'est poursuivie en musique et en danse dans une très belle ambiance.

Le 14 juillet on vide son grenier



Il y a de plus en plus de demandes d'exposants qui souhaitent participer au vide grenier du 14 juillet à Beynac organisé par le comité des fêtes. Ils étaient 76 cette année à débarrasser leurs vieilleries plus ou moins vieilles, les vêtements des enfants qui grandissent, les jouets qui ne les intéressent plus et qui encombrant Dans un monde consumériste, voilà un bon moyen de prolonger la vie des objets. Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition. .

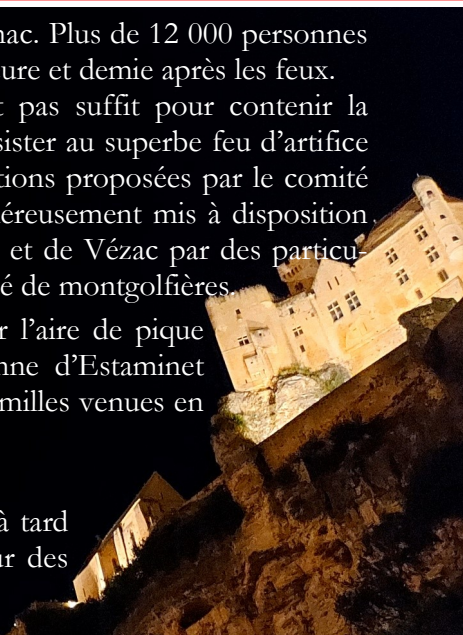
15 août, Beynac en fête



Il n'y a jamais eu autant de monde à Beynac. Plus de 12 000 personnes et la route n'a pu être réouverte qu'une heure et demie après les feux. Les parkings de la commune n'auraient pas suffi pour contenir la masse de voitures des visiteurs venus assister au superbe feu d'artifice offert par la mairie et profiter des animations proposées par le comité des fêtes. De grands terrains ont été généreusement mis à disposition sur les communes de Beynac et Cazenac et de Vézac par des particuliers, par le Département et par une société de montgolfières.

La journée avait débuté calmement, sur l'aire de pique-nique du Pontou où les jeux à l'ancienne d'Estaminet avaient été installés et divertissaient les familles venues en avance pour voir les feux d'artifices.

Cette année c'est le groupe rock variété CARTOON qui a animé la soirée jusqu'à tard dans la nuit pour le plus grand bonheur des vacanciers et des périgordins présents.



Des animations à venir à Beynac et Cazenac

- Dans le cadre des journées du patrimoine des samedi 21 et dimanche 22 septembre les églises de Beynac et de Cazenac seront ouvertes et, le samedi 21 à 18 heures, proposé par CulturA Beynac, la compagnie KERUZHA donnera un spectacle au théâtre de verdure, mettant en scène la rivière Dordogne, « Chants et Dits des Eaux ».
- Le dimanche 6 octobre, en soutien à la campagne de prévention du cancer du sein, le Comité des Fêtes de Beynac invite la population, de Beynac et d'ailleurs, à participer à une marche sur les chemins de la commune.
- Et, le 31 octobre, Halloween, organisé par le Comité des Fêtes de Beynac.

Beynac, devenu Heidel pour un jour



Le samedi 22 juin, la production du célèbre jeu vidéo « Black Desert Online » organisait une journée à l'attention de ses 120 meilleurs joueurs européens et présentait ses nouveautés à la presse européenne. Ce jeu rassemble des millions de personnes à travers la planète.



Le mauvais temps de ce mois de juin n'a pas découragé les fans, venus du monde entier à Beynac, pour participer aux célébrations orchestrées par le développeur Pearl Abyss, à l'occasion du dixième anniversaire de son jeu, Black Desert Online.

Venu de Corée du Sud, ce jeu en ligne gratuit s'inspire des cités médiévales européennes pour bon nombre de ses décors. Parmi eux, Heidel, une cité médiévale qui n'est autre que la réplique virtuelle du village de Beynac.

Nous avons vu, durant toute la journée, déambuler dans les rues de Beynac des personnages, comme sortis du jeu vidéo, qui se sont retrouvés le soir pour le Bal d'Heidel qui se tenait au château.

Les Trompes Nontronnaises dans l'église de Beynac



Le samedi 27 juillet à 20h30 l'église Notre Dame résonnait du son de la trompe de chasse. Il était 17 sonneurs en tenue de vénerie, venus du nord du département donner de leur souffle durant plus d'une heure pour un concert unique organisé et présenté par Bruno Blondeau le propriétaire du Clos Versailles à Beynac.

De la trompe musicale ou de vénerie, par la gestion de sa respiration uniquement, treize notes peuvent en sortir.



Concert Guitares & Co à l'église de Beynac



Proposé par la nouvelle association CulturA Beynac, l'orchestre Guitare & Co, réunion de jeunes guitaristes classiques passionnés, sous la direction de Frédérick Maggio, a donné un concert qui a réuni 130 personnes enthousiastes dans l'église de Beynac le lundi 15 juillet.

Après une heure de musique, quelques produits régionaux et tartes maison furent servis par les organisateurs pour restaurer les 16 musiciens qui ont ensuite tenu à se faire photographier avec trois membres de CulturA Beynac: de gauche à droite, Christian Canet, le trésorier; Nelly Gaget, la secrétaire et Didier Touchette le président.

La Fontaine au théâtre de verdure



Il y avait du monde au théâtre de verdure le mardi 23 juillet. Ses 102 places ont été très vite occupées et il a fallu compléter avec 14 bancs pliants prêtés par la mairie de Vézac. Et après, les gens se sont assis dans l'herbe.

Certains spectateurs avaient même amené leur siège.

Plus de 160 personnes ont assisté à ce spectacle proposé par l'association CulturA Beynac et donné par le comédien Marc Alexandre Cousquer.

Ponctuées par des musiques de Rameau et Bartók, avec quelques détours par Bach, Schubert et d'autres.. interprétées par Lise Lienhard, les fables de La Fontaine jouaient sur tous les fronts de la gâité devant des spectateurs ravis du spectacle et du lieu où il se tenait.

De la sortie des classes à la rentrée scolaire



La veille des vacances, le 4 juillet, une après-midi récréative avait été concoctée avec la maîtresse de l'école et l'amicale laïque de Beynac et Cazenac. Les enfants ont eu évidemment le premier rôle. Ils ont eu la primeur d'inaugurer le nouveau site « Théâtre de verdure » avec l'aide de M. Le Maire. Devant la presse locale, tous les acteurs munis de ciseaux ont coupé le ruban bleu, blanc, rouge, et tous sont repartis avec un petit morceau, en souvenir.

Après ce moment « officiel » la classe s'est installée sur les bancs pour écouter, durant une heure, trois contes écrits par Daniel Chavaroche. Après des remerciements appuyés, les petits spectateurs ont repris le chemin du retour. Nous semons des petites graines auprès de notre jeunesse en espérant qu'elle entrainera les autres générations à venir visiter et utiliser ce lieu d'animations culturelles diverses. Les grandes vacances sont définitivement terminées. Les cartables ont repris le chemin de l'école. Maîtresse a retrouvé ses nouveaux et anciens élèves. L'effectif de la classe est de 25 élèves (CE 2, CM 1, CM 2).

Fayrac, gare centrale de la vallée



Le 22 juin les services du Département avaient dressé une longue table devant la gare de Fayrac pour recevoir le président de Région, Alain Rousset, les présidents des Communautés de communes des deux rives de la Dordogne, les maires de Castelnaud et de Beynac et, Florent Kunc, le directeur régional SNCF Gares et connexions, qui étaient là pour signer une convention afin de rouvrir cette gare. Une bonne centaine de personnes assistait, entre deux averses, à cette signature. Ils étaient venus pour la plupart en voisins.

La ComCom à Beynac



Le 8 juillet à 18h le Conseil de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir se réunissait à la salle des fêtes de Beynac et Cazenac. Divers sujets communautaires furent traités, allant de la prise de compétence assainissement jusqu'à l'école de musique, en passant par la petite enfance, les ordures ménagères, le CIAS et d'autres sujets qui régissent la vie de notre communauté de communes. Un repas traiteur, servi aux élus présents, clôturait cette réunion.

Où sont les massacreurs ?

En s'opposant à un projet de déviation, ils obligent tout le trafic poids-lourds de la vallée à utiliser la traversée étroite d'un des plus beaux villages de France.

Fallait-il en rajouter avec une immense banderole disgracieuse accrochée au cœur de Beynac ?

Cette banderole étant totalement interdite dans un village classé Site Patrimonial Remarquable, et à moins de 100 mètres d'un monument historique, la commune a déposé une plainte auprès du Procureur de la République.

Cette plainte a été retenue et cette affreuse banderole retirée.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : Tel : 05 53 31 34 00

Ouvert du lundi au vendredi 9h -12h/14h-16h - le samedi 9h - 11h30

E-mail : mairie@beynac-et-cazenac.fr

Site internet : www.beynac-et-cazenac.fr

PanneauPocket : Application à télécharger

La Poste : Tél 3631 Ouvert du lundi au vendredi 13h30/16h

Déchetterie de Sarlat Tél : 05 53 29 56 47 Ouvert du lundi au samedi 8h - 12h30/14h-18h

Numéro Utiles

SAMU 15 / Pompiers 18 / Police 17

112 Appelez le 112 pour toute urgence

Médecin 05 53 29 37 13

3 défibrillateurs installés dans Beynac :

- Salle polyvalente
- Porte Veuve (seulement en saison)
- Atribus de la Balme

Inclus : Conseil municipal du 3 avril 2024, Conseil municipal du 5 juillet 2024, La lettre de l'INTERCO.
Responsable de publication : Serge Parre - Rédaction : Michel Bennati, Véronique Devaux, Arlette Theil.